

**Relevé de décisions de la réunion du mercredi 2 décembre 2020**

**des neuf organisations de retraité·es, par visioconférence.**

Les neuf organisations se sont réunies le mercredi 2 décembre 2020, de 10 h à 12 h 45, en visioconférence avec toutes les organisations présentes, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, UNRPA-Ensemble & solidaires. C’est Marylène Cahouet (FSU) qui animait la réunion.

Situation générale et bilan du 17 novembre

**Les 9 organisations partagent la même analyse de la situation :**

* **La crise sanitaire** se poursuit sans décisions cohérentes, par exemple en poursuivant les fermetures de lits comme à l’Hôtel Dieu de Paris ; les inquiétudes montent quant à la répartition de la diffusion du vaccin entre les pays riches et pauvres.
* **La crise économique et sociale** s’amplifie, chômage, suppressions d’emplois et pauvreté augmentent ... mais la bourse est euphorique.
* **Nous ne pouvons qu’être fortement inquiets à l’écoute de nombreux discours**, sur l’équilibre du budget, les comptes retraites selon le COR, le recul de l’âge de la retraite, des mesures sur les pensions seraient indispensables. La poursuite des réformesassurance chômage et retraite, la stigmatisation à l'égard des retraités privilégiés se traduit, par exemple, par des formules du genre : la baisse des pensions serait une « mesure de salubrité publique », ... Le soi-disant problème du déficit de l’État semble avoir disparu avec les milliards qui arrosent les grands groupes, mais revient en force pour faire payer la Sécurité sociale, qui devrait rembourser « sa » dette de façon rapide puisqu’elle n’a pas été reprise dans la dette de l'État.
* **Les luttes** se poursuivent pour l’hôpital, l’emploi, etc.

**La journée d'actions du 17 novembre a bien été prise en charge dans les départements**.

**Soixante-dix départements** ont signalé, au minimum, avoir envoyé un courrier, voire avoir rencontré, les parlementaires et/ou les Préfets. La décision du Conseil d’État d’affirmer qu’il n’était pas possible d’interdire le droit fondamental de manifester, a rendu possible le maintien de près de la moitié des rassemblements prévus, dans au moins 25 villes. Ce travail des équipes locales s’est constaté dans l’importante couverture de presse du 17, particulièrement dans les départements. La sagesse de laisser faire les équipes locales a permis de réaliser dans bien des départements l’unanimité des neuf organisations dans l’action. La CFTC et la CFE CGC n’avaient pas appelé à cette journée au niveau national mais avait laissé les départements se joindre aux actions.

**Les circonstances étaient difficiles**, la crise sanitaire, la peur des affrontements, la crainte d’être verbalisé en l’absence de case « manifestation » sur l’attestation de déplacement, ont dissuadé des retraité-es de manifester. Des départements ont diffusé leur propre attestation ou conseillé de cocher « *service public* » pour aller à la Préfecture. Malgré ces conditions très défavorables, de nombreux retraité-es ont répondu présents, car *« trop c’est trop, il faut réagir* ». La journée du 17 novembre a représenté une réussite, rappelé l’existence des retrai-té‑es et de leurs revendications et a marqué l’actualité.

PLFSS et dossier autonomie

**Le PLFSS 2021** adopté le 24 novembre ressemble au projet initial du gouvernement, mais présente quelques différences : augmentation du déficit de la Sécurité sociale, davantage d’exonérations sociales pour les entreprises qui pourront être prolongées par décret, conférence sur l’équilibre des retraites, financement de la perte autonomie par le rétablissement de la contribution des complémentaires-santé et l’augmentation à 2,08 % au lieu de 2,06 % de la fraction de la CSG attribuée à la CNSA. Le PLFSS ne dit rien sur l’indexation des pensions, ce qui signifie que la règle du code de la Sécurité sociale s’appliquerait en 2021, à savoir l’indexation sur l’inflation.

* Nous décidons de faire précisément le point sur le contenu du PLFSS voté.

**Le dossier autonomie** proposé par Solidaires a été résumé en trois pages qui conviennent globalement.

* Chaque organisation envoie d’éventuels amendements dans la semaine afin de l’envoyer aux équipes lundi prochain.

Conseil d’Orientation des Retraites (COR)

**Le rapport annuel du 26 novembre du Conseil d’Orientation des Retraites** est relativement plus prudent que le précédent lorsque le gouvernement avait sommé en 2019, le COR de refaire sa copie pour montrer un déficit important des retraites et justifier des mesures impopulaires. Dans le document du 26 novembre 2020, la situation de 2019 est présentée comme pratiquement à l'équilibre. Mais avec la crise sanitaire et économique, un retour à l’équilibre est prévu à long terme (2070) et même avant si d’autres mesures sont prises concernant l’âge de départ en retraite, la baisse supplémentaire des pensions (l’augmentation des cotisations est totalement exclue...). Nos organisations continuent de considérer dérisoires des projections dans ce domaine sur 50 ans, quand nous voyons tous les jours des évènements imprévus, aux conséquences graves, venir percuter nos sociétés. Ces rapports ne sont en rien scientifiques : il s'agit de faire rentrer certaines idées dans les têtes des gens.

**Le rapport confirme la dégradation de la situation des retraité-es**, déjà constatée dans d’autres rapports et par la DREES : diminution du taux de remplacement et du niveau de vie avec décrochage rapide des pensions par rapport à celui des actifs, qui baisserait entre 88 et 90 % en 2040, et entre 75 et 83 % en 2070. Cela justifie notre revendication d’indexation des pensions sur le salaire moyen.

Décisions d'actions

**La pétition en ligne** rencontre un certain succès avec 35 000 signatures (par internet), mais très limité car nous sommes encore bien loin du nombre d’adhérent-es dans nos neuf organisations.

* **Les 7 organisations concernées (sans CFTC ni CFE-CGC) insiste auprès de ses adhérent-es pour mettre le paquet**.
* **Faut-il faire appel à une société qui réalise des fichiers d’adresses internet et se fait payer pour envoyer un message à des personnes ciblées, par exemple les plus de 65 ans ?** Pour les uns, le ras-le-bol des messages publicitaires va inciter à mettre à la poubelle, CFTC et CFE-CGC désapprouvent ce type de fichier et marquent leur scepticisme quant à son utilisation dans la correspondance privée des destinataires. Pour d’autres, ce procédé pourrait permettre de faire connaître notre initiative à des personnes que nous ne rencontrons jamais. La FSU réserve sa position.

La CGT (Pascal Santoni) envoie les éléments : aspect de l’envoi, coût en fonction du nombre de destinataires, contenu du message qui serait envoyé pour faire connaître la pétition, etc.

**Une expression sur les libertés publiques** s’avère indispensable car celles-ci concernent aussi les personnes en retraite. Face aux discours menaçants, aux mesures politiques sanitaires restreignant les libertés, aux menaces contre les pensions, au discours du 1er ministre qui veut faire payer la dette et appliquer la réforme des retraites pour équilibrer les comptes publics (et non rendre le système plus juste comme cela était prétendu lors de la présentation de la réforme à points), nous devons exprimer nos revendications.

* FO (Didier Hotte) envoie un projet pour lundi prochain.

**Un texte sur le pouvoir d’achat** : le gouvernement ne dit rien, il hésite à affronter frontalement les retraité-es, un électorat important. Mais il fait préparer les esprits par de multiples expressions d'experts, d'économistes, d'éditorialistes ; c’est une bataille des idées dans laquelle nous devons prendre place. Nous avons les éléments officiels sur le pouvoir d’achat, notamment le récent rapport du COR et toutes les augmentations que nous subissons (mutuelles, assurances, etc.).

La CFTC et la CFE-CGC rappellent leur attachement à la bataille sur le pouvoir d’achat mais leur absence de soutien à la demande d’une avance de 100 €.

* Solidaires (Patrice Perret) envoie un projet de texte pour lundi prochain.
* Le texte se terminera par l’appel à une action fin janvier.

**Texte avec les jeunes** : pendant la lutte contre le projet de la retraite par points, le groupe des 9 avait rencontré régulièrement les organisations syndicales de jeunes. Pour donner une suite au contact avec les organisations de jeunesse sur la solidarité intergénérationnelle dans le contexte actuel où le gouvernement cherche à dresser les générations les unes contre les autres, il est important que nous affirmions notre solidarité dans une expression commune.

* La FSU (Marylène Cahouet) contacte les organisations de jeunes et propose un texte avec elles en milieu de semaine prochaine. La CFTC réserve sa signature.

**Communiqué sur l’absence de réponse de E. Macron.**

* La CGT (Jean-Pierre Floret) envoie un projet pour lundi.

**Texte autonomie** : Solidaires a résumé son projet de texte en trois pages.

* Les organisations le relisent dans la semai-ne, envoient leurs éventuels amendements, pour une mise à disposition des équipes lundi dans les départements.

**Journée d’action**

* Nous retenons la période de fin janvier, nous en préciserons le contenu et la forme lors de la prochaine réunion. La CFTC précise qu’elle ne partage pas l’idée d’une manifestation tant que dure la crise sanitaire.

**Conférence de presse** : elle ne peut intéresser les journalistes que si nous mettons en avant des éléments nouveaux et leur offrons un titre attrayant.

* La conférence de presse aura lieu début janvier, sur la revalorisation des pensions alors connue et l’annonce de notre journée d’action.

Prochaine réunion : vendredi 8 janvier de 10 h à 13 h au local de la FSU,
en physique et en visio, réunion « mixte » si possible.